

MARCHÉS PUBLICS  
Arrêté du 4 mai 1994 modifié

## DÉCLARATION DU CANDIDAT VOLET 1

Renseignements permanents (CANDIDATS NON ÉTABLIS EN FRANCE)

*En cas de candidatures groupées, remplir une déclaration de candidat par membre du groupement*

### A. Identifiants

DC5E/99

Nom ou dénomination, et adresse du siège social :

Ce formulaire n'est plus utilisé, il a été remplacé par le formulaire DC5

Outre ses obligations dans le pays où elle a son siège social, l'entreprise :

- n'a pas d'obligations fiscales en France
- a des obligations fiscales en France, ou en aura si le marché lui est notifié  
Nom ou dénomination et adresse du représentant fiscal :

### ■ A remplir par les entreprises dont le siège social n'est pas situé dans un pays membre de l'Union Européenne

L'entreprise :

- ne possède pas d'établissement dans un pays membre de l'Union Européenne
- possède un établissement dans un pays de l'Union Européenne autre que la France  
Dénomination et adresse de cet établissement (ou du principal de ces établissements) :

Numéro d'enregistrement :

Pays et ville d'enregistrement :

**■ Motif de non indication d'un numéro d'enregistrement**

- La législation du pays du candidat n'impose pas d'enregistrement dans son cas.
- Le candidat est une société constituée depuis le ..... . Sa demande d'inscription est en cours auprès de l'organisme dont la dénomination et l'adresse figurent ci-dessous (joindre les pièces montrant que l'enregistrement est en cours et leur traduction en français) :
- Le candidat est une association ayant la capacité de contracter.  
(n° d'enregistrement s'il y a lieu)

Forme juridique (SA, SARL, ... ) :

Personne(s) ayant le pouvoir d'engager la société :

**C. Autres renseignements**

1. Capital social (le cas échéant) :

2.

	Chiffre d'affaires H.T. des trois derniers exercices clos		
	Exercice du ..... au .....	Exercice du ..... au .....	Exercice du ..... au .....
Ventes de marchandises			
Production vendue :			
• Biens			
• Services			
TOTAL			

Impôt ou cotisation  Pièce produite	Impôt sur le revenu ou Impôt sur les sociétés Déclaration	Impôt sur le revenu ou Impôt sur les sociétés Paiement	TVA Déclaration	TVA Paiement	Allocations familiales Paiement	Assurance maladie Paiement	Assurance vieillesse Paiement
Certificat d'une administration fiscale ou sociale du pays où l'entreprise a son siège social (1)							
Lettre d'une autorité de ce pays expliquant l'absence d'un certificat (2)							
Déclaration sous serment du candidat (article 55 CMP alinéa 5) (3)							

(1) : Les divers certificats peuvent être sur un document unique ou sur plusieurs documents. Si un document unique délivre plusieurs certificats, cocher toutes les cases concernées.

(2) : La même lettre peut expliquer l'absence de plusieurs certificats ; cocher toutes les cases concernées.

(1) et (2) : A chaque colonne, doit correspondre une croix, soit dans la ligne des certificats, soit dans la ligne des lettres.  
Si le dossier n'est pas complet, l'entreprise ne peut présenter sa candidature.

(3) : Pour les entreprises qui ne sont pas établies dans un pays membre de l'union européenne, et à qui manque(nt) un ou des certificat(s), cette pièce est à produire en plus de la lettre objet de la deuxième ligne.  
La déclaration sous serment, établie pour les impôts ou cotisations ne donnant pas lieu à certificat, est effectuée devant une autorité administrative ou judiciaire du pays où l'entreprise est établie. Les entreprises établies dans un pays membre de l'union européenne n'ont pas à produire de déclaration sous serment (la déclaration sur l'honneur qu'elles doivent produire en application de l'article 55 alinéa 4 étant déjà intégrée à la rubrique E ci-après).

J'atteste sur l'honneur que :

- je ne tombe pas sous le coup des interdictions prévues aux articles 48, 49, 49-1 du code des marchés publics (liquidation judiciaire ou faillite personnelle, condamnation pour fraude fiscale, condamnation à une peine d'exclusion des marchés publics ou interdiction légale), et en particulier que l'entreprise que je représente ou toute personne ayant agi sous son couvert, présente dans l'entreprise, n'ont pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail, ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers.

- j'ai satisfait à l'ensemble de mes obligations en matière de déclaration et de paiement des impôts et des cotisations sociales dus à titre personnel et au titre de mes salariés, dans les conditions prévues aux articles 52, 53, 54 et 55 du code des marchés publics, ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers.

- le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles , L.143-3, L.143-5, L.341-6, L.341-6-4 et L.620-3 du code du travail, ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers ;

-  je n'ai pas l'intention de faire appel pour l'exécution du marché à des salariés de nationalité étrangère ;

-  j'ai l'intention d'employer des salariés de nationalité étrangère et je certifie que ces salariés seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France.

*1. Les certificats, attestations ou déclarations, doivent être rédigés en langue française ; cependant, les certificats ou attestations rédigés en langue étrangère seront acceptés s'ils sont accompagnés d'une traduction en langue française dont l'exactitude est certifiée par un traducteur expert auprès des tribunaux (soit auprès des tribunaux français, soit auprès des tribunaux du pays du candidat), et dont le nom et l'adresse seront indiqués.*

*2. Les certificats fiscaux et sociaux sont ceux établis pour l'année au cours de laquelle l'avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication, et traduisent la situation au 31 décembre de l'année précédente. L'entreprise établit des copies sur lesquelles a été portée la mention : " Je soussigné X ....., agissant au nom de l'entreprise Y ....., atteste sur l'honneur que la présente copie est conforme à l'original " ; date et signature originales d'une personne habilitée à engager l'entreprise.*

## F. Signature d'une personne ayant pouvoir d'engager la société

Nom et qualité du signataire :

A

, le

19

Signature

*(la date et la signature sont obligatoirement originales ; le reste du document peut être une copie faite au préalable).*